

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 752 - NOVEMBRE 2021

COMPRENDRE

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : QUELLES RECETTES POUR EN FINIR ?

EXPLORER

RDC : LES MAINS NUES
FACE AUX PUISSANTS

DÉBATTRE

FAUT-IL OBLIGER LES PROPRIÉTAIRES
À RÉNOVER LES PASSOIRES
THERMIQUES ?



Secours
Catholique
Caritas France



06



31



14

04 RÉAGIR

PROTECTION DE L'ENFANCE: UN PROJET DE LOI DISCRIMINATOIRE

06 INNOVER

ACCOMPAGNER AUTREMENT

11 DÉBATTRE

FAUT-IL OBLIGER LES PROPRIÉTAIRES À RÉNOVER LES PASSOIRS THERMIQUES ?

14 COMPRENDRE

- 14 **Enquête.** PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : QUELLES RECETTES POUR EN FINIR ?
- 22 **L'entretien:** « L'ALIMENTATION LOW COST EST UN PIÈGE DANS LEQUEL ON A ENFERMÉ LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ »
- 26 **Ici et là-bas.** AGROÉCOLOGIE: COMMENT GÉNÉRALISER ?
- 27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

BERNADETTE RWEGERA. CELLE QUI RELÈVE LES FEMMES

31 EXPLORER

RDC : LES MAINS NUES FACE AUX PUISSANTS

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

LES PAUVRES PRÉFÈRENT LA MALBOUFFE



28

**RÉ-
SOLUTIONS**

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*:
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication :
Véronique Devise

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Aurore Chaillou (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)
Louise Vignaud

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 61 054 exemplaires.

Dépôt légal : n° 110 231

Numéro de commission paritaire :
1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Gael Kerbaol / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



G. EL KERRAÏL / SCSF

ÉDITORIAL

IL EST TEMPS D'OUVRIR LA VOIE D'UN CHANGEMENT DE MODÈLE

PAR **LAURENT SEUX**, RESPONSABLE DU PROGRAMME « ENSEMBLE, BIEN VIVRE, BIEN MANGER 2025 »

“

LE MOMENT EST MAINTENANT VENU DE PORTER AU NIVEAU POLITIQUE LE DÉBAT DE L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ.

”

À la croisée des enjeux de justice sociale et de transition écologique se trouve la table. La table qui rassemble, la table qui réjouit, la table qui nourrit. Mais cette table dont la France a fait un art fait grise mine. 12 % de nos concitoyens sont en situation d'insécurité alimentaire, 10 % d'entre eux seraient aujourd'hui obligés de recourir à l'aide alimentaire pour se nourrir. Le modèle agricole n'est pas à la fête non plus : les agriculteurs vivent mal et l'agriculture conventionnelle épuise les sols et contribue fortement au réchauffement climatique. La table s'est déshumanisée. Elle s'est aussi coupée de la nature.

Le Secours Catholique-Caritas France, qui appelle à la Révolution fraternelle, défend l'accès de toutes et tous à une alimentation digne, durable et de qualité. Les personnes en précarité que nous rencontrons voudraient pouvoir faire leurs courses comme tout le monde. La majorité d'entre elles savent que santé et alimentation sont liées et elles vivent difficilement l'injonction de bien manger alors qu'elles n'en ont pas les moyens. Comment se sentir bien lorsque l'on mange mal ? Comment cuisiner correctement sans cuisine ? Comment subir le regard des autres sur ce que l'on mange lorsqu'on n'a pas les moyens de choisir son alimentation ? L'alimentation est devenue la variable d'ajustement des ménages pauvres, contraints à des équations budgétaires impossibles. Durant la crise sanitaire, le recours à l'aide alimentaire a bondi et des risques de rupture d'approvisionnement sont apparus. Notre rapport statistique 2021 en détaille les conséquences.

Le moment est maintenant venu de porter au niveau politique le débat de l'accès de toutes et tous à une alimentation durable et de qualité. Certes, l'aide alimentaire est essentielle en cas d'urgence et doit être améliorée. Mais l'enjeu fondamental est ailleurs : il est temps d'ouvrir la voie d'un changement de modèle qui permette à chacun et chacune d'accéder de façon libre et permanente à une alimentation de son choix, tout en respectant notre Terre. Pour le Secours Catholique, l'urgence d'œuvrer pour une fraternité universelle dans les limites d'une seule planète ne laisse pas le choix. Comme le dit le pape François, « *la transition vers des systèmes alimentaires résilients, inclusifs, durables et capables de fournir une alimentation saine et accessible à tous* » s'impose. Cela passe prioritairement par une action sur le revenu des ménages en situation de précarité, un soutien à la transition agroécologique des modes de production et une appropriation collective des questions d'alimentation et de précarité alimentaire avec les personnes concernées.

La table de la fraternité est là, devant nous, elle nous attend tous « ensemble pour mieux se nourrir¹ ». ■

¹ Lire à ce propos *Ensemble pour mieux se nourrir* de Frédéric Denhez et Alexis Jenni, préfacé par Véronique Fayet, chez Actes Sud, avril 2021.

PROTECTION DE L'ENFANCE : UN PROJET DE LOI DISCRIMINATOIRE

Un projet de loi, adopté à l'Assemblée nationale en juillet dernier et prochainement examiné par le Sénat, entend améliorer la protection de l'enfance. Plutôt que de refonder la politique nationale sur ce sujet sensible, le projet déçoit par son amoncellement de dispositions. S'il salue des efforts, le Secours Catholique s'indigne du traitement réservé aux mineurs non accompagnés et s'inquiète quant aux moyens alloués.

PAR **JACQUES DUFFAUT**

+ S'agissant du placement des enfants, ceux-ci pourront désormais être confiés à un membre de leur famille ou à un tiers digne de confiance, avec l'appui des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Les enfants capables de discernement pourront donner leur avis sur leur placement.

+ Il sera désormais interdit de séparer les fratries lors des placements. Cette mesure risque cependant de trouver des limites dans les moyens nécessaires pour maintenir frères et sœurs ensemble dans le même foyer ou la même famille d'accueil.

+ Pour éviter les sorties "sèches" de l'ASE, le projet prévoit l'octroi automatique de bourses universitaires aux enfants qui souhaitent poursuivre leurs

études, l'octroi de la Garantie jeunes et une priorité pour accéder à un logement. Sur ce dernier point, ces jeunes rejoignent une douzaine d'autres publics prioritaires pour l'accès au logement social déjà confrontés à la pénurie du secteur.

- Le projet de loi, qui entend protéger les jeunes sortant de l'ASE, conditionne les aides à un placement lors de leur minorité, excluant *de facto* tous les jeunes majeurs dans le besoin, notamment ceux qui doivent quitter le foyer familial à leur majorité. Ces derniers, qui jusqu'alors pouvaient éventuellement prétendre à des aides, n'auront plus cette possibilité.

- L'interdiction d'héberger des mineurs à l'hôtel, longtemps réclamée par les institutions de protection de l'enfance, souffre dans ce projet de loi d'une exception de taille : l'hébergement en hôtel reste possible en cas d'urgence. Cette dérogation censée durer deux mois malgré la promesse d'un accompagnement éducatif renforcé, rencontre l'hostilité des associations, dont le Secours Catholique, qui voient dans cette mesure le moyen de régulariser *a posteriori* une pratique irrégulière jusqu'ici très usitée pour les mineurs étrangers non accompagnés (MNA).

- Ce projet de loi qui prétend protéger les mineurs durcit les mesures concernant les MNA. Qu'il s'agisse de leur mise à l'abri automatique ou de l'usage du fichier d'appui à l'évaluation de leur minorité, ces MNA se voient distinguer des autres enfants par ce projet de loi qui porte atteinte au principe même de protection inconditionnelle de l'enfance. ■

REPÈRES

312 500

mineurs suivis par la
Protection de l'enfance

112 706

mineurs ayant fait l'objet
d'une saisine du juge des
enfants dans le cadre de la
protection de l'enfance

53

mineurs décédés
de mort violente au
sein de leur famille

8,56

MILLIARDS €
de dépenses
départementales
pour la protection
de l'enfance

Source : chiffres de l'Observatoire national de la protection de l'enfance pour l'année 2019.



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **AURÉLIE MERCIER**, CHARGÉE DE PROJETS AU DÉPARTEMENT DES SOLIDARITÉS FAMILIALES DU SECOURS CATHOLIQUE

TRAITER TOUS LES MINEURS SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ

Nous attendions avec impatience une loi qui revienne globalement sur la protection de l'enfance. Malgré quelques avancées, nous sommes plutôt déçus.

Nous sommes surtout indignés par le traitement réservé aux mineurs étrangers non accompagnés (MNA). Dans un projet de loi supposé protéger tous les enfants, il est fait une claire distinction entre les mineurs étrangers (à qui sont appliquées des mesures discriminatoires) et les autres. Nous sommes pour l'interdiction pure et simple de l'hébergement à l'hôtel, d'abord parce que la plu-

part des mineurs hébergés à l'hôtel sont étrangers, et parce que nous savons que des enfants à

“
CE PROJET DE LOI
EST PLUS RÉPRESSIF
QUE PROTECTEUR
”

l'hôtel sont livrés à eux-mêmes, même si l'on renforce leur accompagnement social. Les mineurs doivent être tous traités sur un même pied d'égalité. L'utilisation du fichier d'appui à l'évaluation de la minorité, qui tente de démon-

trer par un recoupement de données informatiques pas toujours fiables que certains mineurs ne le sont pas, est aussi une procédure discriminatoire. Ce projet de loi est plus répressif que protecteur pour les mineurs étrangers non accompagnés.

Pour ce qui est des moyens supplémentaires accordés à la gouvernance de la Protection de l'enfance, nous restons vigilants pour vérifier s'ils seront à la hauteur de ce qui est annoncé. La loi n'est pas encore votée. Nous continuons à faire valoir notre point de vue auprès du gouvernement et des parlementaires. ■

DROIT DE SUITE

MONTAGNE D'OR: EN GUYANE, L'ÉTAT DOIT DIRE "STOP"

« **L**à où il y a de l'or primaire, il y a de l'arsenic. Cet arsenic reste dans les déchets miniers », déplore Philippe Boré, cofondateur du collectif "Or de question". Ce dernier, dont le Secours Catholique fait partie, demande à l'État français de s'opposer fermement au projet de mine "Montagne d'or", en Guyane française. En effet, selon

le collectif, il faudrait exhumer des milliers de tonnes de métaux lourds et toxiques pour extraire les 85 tonnes d'or annoncées et le risque de pollution des cours d'eau serait extrêmement élevé. Pour l'instant, l'État refuse timidement de prolonger les concessions minières des entreprises russe et canadienne NordGold et

Orea Mining. « Ça n'a jamais été un "non" franc », déplore le collectif. Or les pollutions récentes dues aux mines d'or à l'abandon, comme celle de Salsigne (Aude), font craindre des désastres écologiques à venir. Pour « Or de question », l'État doit dire "stop". ■

Aurore Chaillou

ordequestion.org

FRATERNIBUS



ACCOMPAGNER AUTREMENT

PAR **AUORE CHAILLOU**

Beaucoup le pratiquent à pied, d'autres à vélo, en bus, en voiture ou à moto. L'aller vers" consiste à se porter à la rencontre des personnes souvent éloignées des dispositifs d'aide sociale sur leur lieu de vie. Cette pratique ancienne nous invite à considérer sous un nouveau jour la nature des relations qui se tissent dans l'accompagnement social.

Ce mercredi, sur la place du marché de Breteuil (Eure), Olivier, bénévole au Secours Catholique, s'avance vers un homme appuyé sur deux béquilles. « Bonjour, vous voulez un café ? » Ce n'est pas la première fois qu'Olivier interpelle Joseph, 80 ans passés. Mais c'est la première fois que celui-ci accepte. On lui présente la démarche du Fraternibus, mise en place en

décembre 2018 : un lieu d'accueil et d'écoute pour des gens qui se sentent « seuls ».

Le mot à peine prononcé, le vieil homme éclate en sanglots secs. Oui, il se sent seul. « Surtout depuis que j'ai perdu ma femme. Ça fait cinq ans. Je n'arrive pas à m'en remettre. » Olivier entend souvent ces confidences. « Un jour, une femme a vu le mot "écoute" sur le bus et s'est arrêtée. Son médecin venait de lui annoncer un cancer. Elle ne savait pas comment apprendre la nouvelle à son mari, qui en avait un lui aussi. On a discuté. En repartant, elle a dit : "C'est bon, je sais ce que je vais lui dire." » L'initiative du Fraternibus, qui essaime ailleurs en France, a été prise ici. En 2016, Alain-Benoît Dimier, animateur dans le sud de l'Eure, »

▲ Mise en place en 2018 dans l'Eure, la démarche du Fraternibus vise à proposer un lieu d'accueil et d'écoute itinérant pour les habitants qui se sentent seuls.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

L'ALLER-VERS

**Le sud
de l'Eure,**
une cinquantaine de communes :

- ▶ des difficultés à se déplacer : peu de lignes de bus et de train,
- ▶ le sentiment d'être abandonné par les services publics,
- ▶ le sentiment d'isolement des personnes âgées ou de jeunes en situation de handicap,
- ▶ l'absence de lieu pour se retrouver de manière conviviale et gratuite.

L'IDÉE



Aller à la rencontre des personnes sur leur territoire de vie pour un temps d'écoute, de partage et de rencontre gratuit.



▶ QUI ?

Les habitants de Damville, Breteuil et Marbois, des communes qui rassemblent en tout 10 000 habitants.

▶ QUOI ?

Les bénévoles du Fraternibus s'installent sur la place du marché, de 7h à 12h30 à Damville le mardi et à Breteuil le mercredi. Le jeudi après-midi, ils se rendent dans un hameau sur la commune de Marbois où il n'y a plus ni commerce ni service.



LES OBJECTIFS

Rompre
l'isolement

**Tisser
des liens**
entre voisins

**Permettre
des rencontres**
qui n'auraient
pas lieu ailleurs

Redonner
aux personnes
du **pouvoir d'agir**
sur leur quotidien
et sur leur territoire



LES LEVIERS D'ACTION

- ▶ Écouter les personnes qui souhaitent se confier
- ▶ Partager des moments de convivialité
- ▶ Être présent chaque semaine tout au long de l'année
- ▶ Être un lieu de mixité sociale



LES PARTENAIRES

- ▶ Les mairies et les services sociaux
- ▶ Les associations de solidarité (Familles rurales, SOS Solidarités)
- ▶ Le Secours Catholique

» se voit confier une mission par le Secours Catholique : ramener une présence de l'association sur le territoire. Il rencontre les habitants, pour connaître leurs besoins. « *Au bout de six mois, ils m'avaient fait part de beaucoup de problèmes d'isolement et de mobilité (des lignes de bus et de train avaient fermé). Ils se sentaient abandonnés par les services publics. Ce sont souvent des personnes âgées ou des jeunes en situation de handicap.* »

Mobilité inversée

Ouvrir un lieu d'accueil pour des personnes qui ne peuvent pas se déplacer lui paraît inadapté. Naît alors l'idée d'une mobilité inversée : « *Aller vers les gens, là où ils sont.* » Cette idée ancienne, à la base des maraudes pratiquées depuis des décennies par les associations de solidarité, invite à reconsidérer la relation entre ceux qui proposent un accompagnement et ceux qui en bénéficient. Camille, éducatrice dans une asso-

ciation de prévention spécialisée, va chaque jour sans exception à la rencontre de jeunes de 12 à 25 ans, « marginalisés ou en voie de l'être », dans une ville du Val-de-Marne. Des jeunes qui se méfient des adultes et des institutions en



LA CLÉ D'UN "ALLER VERS" RÉUSSI, C'EST LE TEMPS ET LA RÉGULARITÉ

général. Et dont, souvent, les dispositifs sociaux se sont éloignés. « *Le service jeunes municipal est complètement désinvesti. C'est un local avec une table de ping-pong, des jeux pour les jeunes, mais ils n'y vont pas car il n'y a pas de lien avec les animateurs.* » Un lieu pensé pour eux, mais sans eux.

Camille travaille dans les quartiers de la ville qui cumulent le plus de difficultés. Et ceux où les jeunes se retrouvent dans l'espace public : la

rue, le bas des tours d'immeubles, le parc, le city stade et les abords des structures qu'ils fréquentent : médiathèque, collège, lycée. « *Mon travail, c'est d'aller à la rencontre des jeunes pour créer une relation de confiance et les accompagner en fonction de leurs besoins. Ça va de l'accompagnement à la scolarité, à la formation, à l'emploi, en passant par la santé et la justice.* »

Pour Olivier comme pour Camille, la première clé d'un "aller vers" réussi, c'est le temps et la régularité. Le Fraternibus est présent chaque mardi au marché de Damville, le mercredi à celui de Breteuil et le jeudi dans un hameau sur la commune de Marbois. Cette régularité permet d'être « *un point de repère* ». Contrairement à une personne qui vient demander une aide financière, un repas ou un renseignement dans un local, celle vers laquelle on se dirige dans la rue n'a rien demandé. Elle est libre d'accepter ou de refuser ce qui lui est proposé. Camille, elle, travaille depuis sept ans dans la même ville : « *Il y a des jeunes avec lesquels j'ai mis presque trois ans avant d'avoir une poignée de main ou un sourire.* » Jonathan, 22 ans, était d'abord « craintif » à la vue des éducateurs : « *Je fuyais. J'avais peur qu'ils me jugent sur mes bêtises.* »

Absence de jugement

Le non-jugement est une des autres clés de "l'aller vers". « *C'est fondamentale pour obtenir la confiance de jeunes qui sont jugés en permanence sur ce qu'ils font et sur ce qu'ils sont* », affirme Camille. Et cette absence de jugement est capitale pour les habitués du Fraternibus. Christophe, 47 ans, s'y rend chaque semaine et s'y sent « bien ». Il est même devenu bénévole. Il vit seul,



REGARD

PATRICIA LHERNAULT, RESPONSABLE DE SERVICE SOCIAL AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE

AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Cela peut être très stigmatisant de venir au service social. Ce n'est pas facile de demander de l'aide. Certaines familles peuvent avoir peur qu'on leur retire leurs enfants. Et on sait qu'il y a une partie de la population que l'on ne touche pas, notamment des personnes âgées isolées et des plus jeunes qui sont éloignés de l'emploi à la suite d'un licenciement, d'une maladie ou d'une dépression. L'avantage d'un lieu comme le Fraternibus, c'est d'être un lieu de convivialité. L'enjeu n'est pas le même que lorsqu'on vient rencontrer une assistante sociale. Nous souhaitons être au plus près des besoins des usagers. Des démarches comme celle-là nous invitent à travailler sur l'essentiel, le cœur de notre métier : aller au-devant des gens. ■



CHRISTOPHE HARGOUES / SBCF

touche une pension d'invalidité et ne peut travailler. La mixité sociale du lieu lui permet de ne pas ressentir de « honte ». « *Ce ne sont pas forcément des gens qui ont besoin qui viennent* », dit-il.

Être un lieu ouvert est une autre clé de la réussite pour Christophe : « *Dedans, je me sentirais enfermé. Dehors, les gens ont plus de facilité à venir.* » Pour Camille, il faut aussi garantir la confidentialité et l'anonymat des personnes rencontrées. Un autre point commun avec la démarche du Fraternibus.

Dans l'association où travaille Camille, les éducateurs se dé-

placent systématiquement en binôme : « *C'est intéressant pour avoir un double regard sur le jeune. Et on ne crée pas la même relation en fonction des éduc. Cela permet aussi de s'isoler avec un jeune pour aborder sa situation tandis que l'autre éduc discute avec un groupe.* »

Film sur la ville

Depuis que Jonathan et les éducateurs se sont apprivoisés, le jeune homme leur a fait part d'un de ses rêves : réaliser un film sur sa ville. « *Les éducateurs m'ont appris que pour faire un film, il fallait demander des autorisations à la*

mairie, à la police. Ils m'ont montré comment faire un storyboard. Ils travaillent beaucoup pour nous donner confiance. »

« *Mon travail, confirme Camille, c'est de permettre aux jeunes d'envisager des choses qui pour eux*



MON TRAVAIL, C'EST DE PERMETTRE AUX JEUNES D'ENVISAGER DES CHOSES QUI POUR EUX N'EXISTENT PAS CAR ELLES SONT RÉSERVÉES À D'AUTRES.

n'existent pas car elles sont réservées à d'autres. » Cet été, certains ont fait du char à voile. « *Ce sont des jeunes souvent considérés comme des leaders négatifs à l'école. Là, ils peuvent devenir leaders autrement, participer à la préparation d'une sortie, monter leur propre projet.* »

“L'aller vers” peut ainsi contribuer au développement du pouvoir d'agir. Ce qu'Alain-Benoît Dimier, à l'initiative du Fraternibus, résume ainsi : « *L'objectif, finalement, c'est de faire émerger des collectifs citoyens. Que les gens se rencontrent et se parlent, qu'ils redeviennent acteurs de leur propre vie et de leur territoire. Qu'ils se sentent légitimes pour interpellier leur mairie ou leur département.* » Pour qu'un jour, peut-être, les habitués du Fraternibus demandent l'ouverture d'une ligne de bus ou de train afin de se déplacer plus facilement dans le département. ■

ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



SAINT-NAZAIRE

DES SOINS ROULANTS

L'association "À vos soins" fait rouler ses "MarSoins", des camions médicaux qui mobilisent une trentaine de professionnels de santé dans les régions de Saint-Nazaire et de Brest. Ces unités mobiles de prévention font escale en zones rurales et dans les quartiers, où elles proposent dépistages et bilans de santé. « *Trois millions de personnes ne font pas valoir leurs droits en matière de santé* », explique Nicolas Blouin, co-directeur de l'association. « *On propose ce qui pourrait être un service public, sans critère d'âge, de revenu ou de lieu de résidence.* » 60 % des personnes rencontrées sont orientées vers une consultation, la moitié d'entre elles font cette démarche de soins. ■

+ Plus d'infos sur : www.lemarsoins.fr

BRÉSIL

UN TRIBUNAL FLOTTANT

Le long du fleuve Amazone, dans l'État de l'Amapa, au nord du Brésil, des communautés vivent loin des services publics. Tous les trois mois, juge, procureurs, avocats, conciliateurs du tribunal et représentants des services sociaux de Macapa, la capitale, embarquent sur un bateau. Ils naviguent en direction de l'océan pour apporter la justice de village en village, jusqu'aux îles isolées de l'estuaire. Conflits fonciers, divorces, violences domestiques, homicides : à chaque voyage, plus d'une centaine de cas sont présentés devant le tribunal flottant. ■

+ Plus d'infos sur : bit.ly/TribunalBrésilArte

EN LIGNE

UNE PRÉSENCE ÉDUCATIVE

Aller vers les jeunes là où ils sont présents, c'est-à-dire sur Internet et les réseaux sociaux, telle est la mission des "Promeneurs du Net". Né en Suède, ce dispositif a été expérimenté par la Caisse d'allocations familiales de la Manche, avant d'être généralisé en France à partir de 2016. animateurs, éducateurs, professionnels exerçant en centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, les Promeneurs créent du lien, informent, accompagnent, conseillent et soutiennent. Leurs terrains d'action privilégiés : Snapchat et Instagram. ■

+ Plus d'infos sur : www.promeneursdunet.fr

RETOUR SUR...

« LA MARGUERITE », ÉPICERIE CORDIALE ET SOLIDAIRE

Ouverte en janvier 2021 par le Secours Catholique à Riom (Puy-de-Dôme), l'épicerie "La Marguerite" poursuit sur sa belle lancée. Ce magasin participatif propose des produits frais, locaux et/ou bio, à des tarifs qui s'adaptent aux ressources de ses 400 adhérents. Les 230 membres dits "solidaires" paient l'intégralité du prix de leur panier, tandis que les

170 adhérents en précarité bénéficient de remises (50 ou 70 %) une fois arrivés en caisse. Après de premiers mois d'engagement bénévole, la coordinatrice de l'épicerie a été embauchée comme salariée, grâce au soutien financier obtenu auprès de la commune. « *Cela va nous permettre d'asseoir le fonctionnement de l'épicerie* », se félicite René Robert, animateur du Secours Catholique.

La Marguerite a vocation à créer du lien à travers l'organisation d'ateliers (jardinage, couture, cuisine, arts créatifs...) et de sorties culturelles, qui ont désormais démarré. En août, une douzaine d'adhérents ont ainsi marché ensemble sur le chemin de Compostelle. Le producteur de champignons, fournisseur de l'épicerie, était de l'aventure. ■ C.B

+ Plus d'infos sur : bit.ly/LaMargueriteSC

FAUT-IL OBLIGER LES PROPRIÉTAIRES À RÉNOVER LES PASSOIRES THERMIQUES ?

CONTEXTE. Plus de 12 millions de personnes sont aujourd'hui touchées par la précarité énergétique¹. Dans le même temps, le secteur du bâtiment représente 24 % des émissions de gaz à effet de serre. La loi Climat et résilience, promulguée en août 2021, entend éradiquer les passoires thermiques – ces logements énergivores car mal isolés – avant 2030. Si l'objectif final semble aujourd'hui faire consensus, les moyens pour y parvenir font encore débat. De nombreuses associations alertent notamment sur le peu de contraintes imposées par ce texte aux propriétaires. Incitation, interdiction, obligation : quel est le bon curseur pour parvenir à une rénovation massive de ces logements ?



NINON OVERHOFF,

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT "DE LA RUE AU LOGEMENT" À LA DIRECTION ACTION ET PLAIDOYER FRANCE-EUROPE DU SECOURS CATHOLIQUE

DOMINIQUE ESTROSI-SASSONE,

SÉNATRICE LR DES ALPES-MARITIMES, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, RAPPORTEUR DES ARTICLES CONCERNANT LA RÉNOVATION DANS LA LOI CLIMAT ET RÉILIENCE POUR LA CAE DU SÉNAT

N.O. : Au Secours Catholique, nous pensons qu'il faut obliger les propriétaires à rénover ces logements. Depuis une décennie, le nombre de ménages en situation de précarité énergétique ne diminue plus. L'Observatoire national de la précarité énergétique nous indique que les politiques publiques ont été impuissantes face à l'ampleur de ce phénomène. C'est un véritable fléau économique et social. Pire, il pourrait s'aggraver dans les années à venir en raison de la crise sociale et sanitaire qui a fragilisé le budget des ménages, et avec l'augmentation des prix du gaz. Nous

pensons que cette stagnation est liée à l'insuffisance des politiques publiques déployées en matière de rénovation des logements. Si l'on observe ces dernières années une augmentation du nombre des logements aidés dans une démarche de rénovation, notamment avec MaPrimeRénov², on s'aperçoit cependant que les aides sont insuffisamment ciblées socialement et qu'elles visent les propriétaires occupants et non les locataires qui sont les principaux touchés par la précarité énergétique. On constate également que ces rénovations sont peu performantes sur le plan

écologique : elles concernent bien souvent des travaux insuffisants pour faire sortir le logement de la situation de passoire thermique. Il y a urgence à changer d'échelle, c'est pourquoi il faut obliger véritablement les propriétaires à rénover ces logements.

D.E.-S. : La situation sociale en matière de logement et de rénovation est extrêmement préoccupante et je partage en grande partie le constat que vous dressez sur la précarité énergétique. Mais de fait, aujourd'hui, dans la loi Climat et résilience qui a été adoptée cet été, figurent déjà >>>



CHRISTOPHE HARGOUES / SCDF

“

Il faudrait introduire une obligation de rénovation globale, performante et conditionnelle.

”

NINON OVERHOFF

“

Il ne faut pas voir le bailleur privé comme un rentier, mais comme un entrepreneur.

”

DOMINIQUE ESTROSI-SASSONE

des obligations qui vont s'imposer, notamment avec l'interdiction de location des passoires thermiques dès 2025. Mais il faut surtout de l'accompagnement et des incitations en parallèle pour être dans le gagnant-gagnant : des aides à destination des plus modestes qu'il faut entraîner dans la transition énergétique pour qu'ils ne se sentent pas exclus, mais aussi des incitations qui ne peuvent se traduire que par des aides fiscales ou des dispositifs financiers afin d'inciter les propriétaires bailleurs à rénover. Sinon ces propriétaires risquent de retirer leurs logements du marché. Dans ce cas, nous serons doublement perdants : nous aurons moins de logements sur le marché et nous aurons des personnes qui continueront à vivre dans des conditions de précarité énergétique.

N.O. : Il est fréquent que cet argument soit brandi lorsqu'il s'agit d'apporter des améliorations à la réglementation du parc locatif

privé. Mais l'impact négatif de la régulation sur l'offre de logements n'a jamais été objectivé. Au contraire : l'investissement dans le logement est et restera particulièrement attractif parce qu'il est très sûr. Les prix de l'immobilier ont flambé en vingt ans : + 150 % à l'échelle de la France et + 300 % en Île-de-France. Les revenus, eux, n'ont augmenté que de 18 % sur la même période. En attendant, rien, dans la loi Climat et résilience, n'oblige réellement les propriétaires à rénover. Certes, à partir d'échéances graduelles, les propriétaires bailleurs ne pourront plus louer leurs logements, mais leur mise en conformité ne sera pas automatique. Ce sera au locataire de saisir le juge pour mettre en demeure son propriétaire et lui imposer de réaliser des travaux. On sait que les locataires en situation de précarité peuvent être dans un rapport de force défavorable vis-à-vis de leur propriétaire. Ils n'activent pas forcément leurs droits sociaux, manquent d'informations,

ne savent pas à qui s'adresser. Ils peuvent aussi craindre des représailles comme celle de se voir délivrer un congé. Aussi le propriétaire peut-il décider de vendre le logement ou de le louer malgré tout. C'est ce que l'on constate, par exemple, malgré le développement de l'encadrement des loyers : il y a des centaines d'annonces immobilières non conformes aux plafonds réglementaires. On peut ainsi douter de la portée réelle de l'interdiction actuelle sur la rénovation. Il faudrait à notre sens introduire une obligation de rénovation globale, performante et conditionnelle, accompagnée financièrement lorsque c'est nécessaire.

D.E.-S. : Je pense qu'il ne faut pas partir du principe que tous les propriétaires sont de mauvaise foi et vont se transformer en marchands de sommeil. La majorité des Français résident dans le parc privé, dont on dit qu'il est un parc social de fait. Je pense que si l'on

rentre trop dans une obligation avec des mesures coercitives ou des sanctions, on va davantage freiner le processus. Il ne faut pas voir le bailleur privé comme un rentier, mais comme un entrepreneur. Il faut que les propriétaires bailleurs puissent envisager d'avoir un retour sur investissement. Pour les ménages les plus modestes, le prêt avance-mutation garanti par l'État a été introduit dans la loi, cela me semble une bonne chose. Je regrette simplement que le gouvernement n'ait pas retenu les incitations fiscales que nous avons introduites au Sénat par amendements pour les propriétaires bailleurs. Nous avons par exemple proposé l'extension du dispositif Denormandie³ à tout le territoire. Mais chaque fois, le gouvernement nous a renvoyés à la loi de finances et n'a pas retenu nos propositions.

N.O. : Il est vrai que la loi Climat et résilience apporte certaines avancées. Mais il est également important de souligner les effets positifs que pourrait avoir une obligation plus forte qui massifierait la rénovation. C'est un exercice que le Secours Catholique a essayé de réaliser avec un collectif inter-associatif qui soutient cette proposition. Nous estimons que cette mesure permettrait une économie de 700 millions d'euros pour le système de soins, car actuellement la précarité énergétique favorise le développement d'un certain nombre de pathologies (respiratoires, psychiques, cardiovasculaires, maladies infantiles, etc.) ; elle permettrait aussi de réaliser des économies sur la facture d'énergie pour les ménages et de créer 400 000 emplois à l'horizon 2030, ce qui multiplierait par 2,5 le nombre d'emplois

qui existent actuellement dans le secteur de la rénovation. Quand on fait la balance bénéfiques-risques, les effets sociétaux sont tels que tout le monde en profiterait, y compris les propriétaires.

D.E.-S. : Malheureusement, la filière ne pourrait pas faire face aujourd'hui à une massification. Sur la totalité de ce que représente le plan de relance, regardez ce qui a été attribué à la rénovation énergétique : 6 milliards pour la rénovation des bâtiments, 2 milliards seulement pour les logements dont 500 000 euros pour les bailleurs sociaux. C'est dérisoire ! L'Allemagne, depuis 2006, a investi 380 milliards d'euros dans la rénovation énergétique. Nous, nous en sommes à cumuler péniblement 6 milliards chaque année entre les aides de l'État et celles des collectivités. On voit qu'il y a des objectifs vers lesquels tout le monde veut tendre, mais force est de constater que la massification n'est toujours pas au rendez-vous. Personne ne conteste Ma Prim'Renov, mais ce dispositif n'est pas suffisant pour passer à une massification. De surcroît, les collectivités ont des budgets de plus en plus contraints. Le réel problème, aujourd'hui, c'est que faute de crédits fléchés qui permettent de passer à cette massification, on reste en deçà des objectifs fixés.

N.O. : Il faut effectivement renforcer les crédits budgétaires pour les aides à la rénovation, mais aussi pour le repérage et l'accompagnement des ménages les plus fragiles. Nous serons extrêmement vigilants sur ce point dans le projet de loi de finances. Il faut absolument que l'accompagnateur Rénov⁴ comporte un volet très

social⁵ afin que les associations soient reconnues et financées pour ce travail essentiel. Dans le réseau du Secours Catholique, nous déployons depuis plusieurs années maintenant un programme appelé "1 dignet", en partenariat avec le réseau Éco Habitat. Il vise à aller vers les ménages les plus précaires, isolés, en situation de précarité énergétique. Nos délégations, nos bénévoles vont à leur rencontre, font le lien avec le réseau Éco Habitat et l'ensemble des partenaires (collectivités, entreprises, artisans, associations spécialisées) pour monter les dossiers de rénovation, du démarrage jusqu'à la livraison des travaux. Cela suppose une triple compétence, à la fois financière, sociale et technique. C'est un travail considérable. On ne peut pas se contenter d'une logique de guichet. Il y a donc ce double enjeu : financer la pierre et le travail social. ■

**Propos recueillis
par Louise Vignaud**

1 La précarité énergétique concerne toutes les personnes qui déclarent avoir froid en hiver en raison de restrictions financières, de la mauvaise isolation thermique de leur logement, ou qui consacrent des sommes excédant 8 % de leurs ressources à se chauffer.

2 Aide d'État introduite en 2001, renforcée en 2020, qui permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Forfaitaire, elle est calculée en fonction des revenus du propriétaire.

3 Dispositif d'investissement locatif qui encourage la réalisation de travaux dans des zones comportant de nombreux logements vacants ou en mauvais état. Il ouvre droit à la même réduction d'impôt que la loi Pinel ancien (jusqu'à 21 %). Le dispositif est actuellement limité à 245 communes éligibles.

4 Les accompagnateurs Rénov seraient des tiers de confiance qui auraient pour mission de sécuriser le parcours de rénovation auprès des différentes parties prenantes et d'accompagner le ménage bénéficiaire tout au long de la démarche.

5 Selon l'ONPE, les trois quarts des dispositifs de rénovation concernent prioritairement le tout-venant, sans ciblage particulièrement social. Une illustration avec le programme "Habiter mieux sérénité" de l'Anah, qui vise les ménages les plus modestes et leur propose un bouquet de travaux : il représente moins de 3 % des rénovations réalisées en 2019.

ENQUÊTE

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : QUELLES RECETTES POUR EN FINIR ?

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Près de 7 millions de personnes recourant à l'aide alimentaire, des milliers de ménages "abonnés" à l'offre *discount* des supermarchés par manque de moyens... Depuis plus d'une décennie, des alternatives à l'agro-industrie se développent pour offrir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement (bio, locale...), mais les ménages en situation de précarité en sont totalement exclus. Or "bien manger" n'est pas seulement une préoccupation de "riches". Depuis ces dernières années, en effet, les messages incitant à manger équilibré et les débats concernant les méfaits du modèle agro-industriel sur la santé comme sur la planète ont largement imprégné l'opinion publique. L'impossibilité d'accéder à une alimentation choisie, saine et durable est ressentie d'autant plus violemment par de nombreux ménages. Comment faire pour permettre à tous de se nourrir dignement et sainement ?





XAVIER SCHWIBEL / SCOF

▲ Le jardin agro-écologique Pierre Rabbi dans le quartier populaire de l'îlot des Peintres, à Grande-Synthe (Nord), où les habitants peuvent cultiver leurs propres fruits et légumes.

La crise sanitaire a projeté une lumière crue sur la fragilité économique de nombreux ménages et leurs difficultés à se nourrir. L'explosion du nombre de personnes recourant à l'aide alimentaire ou encore les images de jeunes faisant la queue pour recevoir quelques boîtes de conserve et des paquets de pâtes semblent avoir fait l'effet d'un coup de fouet sur le gouvernement. En quelque mois, ce dernier a annoncé : un soutien de 100 millions d'euros pour les associations de lutte contre la pauvreté ; un renforcement de 12 millions d'euros pour l'aide alimentaire et la création d'un comité national interministeriel (le Cocolupa) dans l'objectif de transformer le modèle français de lutte contre la précarité alimentaire.

Si la crise du Covid-19 a joué un rôle d'accélérateur, « la réflexion avait débuté avant », précise Marie Drique, chargée de projet "Accès digne à l'alimentation" au Secours Catholique. Elle s'inscrit dans la continuité des États généraux

de l'alimentation de 2017. Et fait surtout suite à un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) de 2019 qui pointe, notamment, la mauvaise qualité des produits destinés à l'aide alimentaire, qu'ils proviennent des dons des grandes surfaces ou du FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis). « *Les protéines animales sont surreprésentées, de même que les acides gras saturés et les sucres libres* », peut-on

“

CE N'EST PLUS UN PROBLÈME D'ALIMENTATION, MAIS DE COHÉSION SOCIALE.

”

lire dans le rapport. « *À l'inverse, les fibres, vitamines et minéraux sont en quantité insuffisante.* » Durant les sept ans où elle a été sans emploi, Marie-France, 48 ans, aujourd'hui salariée dans la Nièvre, se souvient qu'elle « *[n'avait] d'autre choix que de récupérer des colis alimentaires, souvent sans produits frais* ». De même, lorsque Geneviève, aide à domicile à la retraite et âgée de 80 ans, se rend à la distribution alimentaire, dans la campagne bordelaise, elle reçoit « *sur-tout des conserves et des nouilles* ». « *C'est mieux que rien, mais bon... Quand on est vieux, les boîtes de haricots en grains, c'est trop gras* », confie-t-elle. Dès 2012, une enquête financée par les pouvoirs publics avait relevé une prévalence de l'obésité chez les femmes bénéficiaires de l'aide alimentaire, avec un taux « *exceptionnellement élevé par rapport à la population générale (35 % contre 17 %)* » et en augmentation.

Un dispositif d'urgence. En 2019, l'Igas préconisait un contrôle plus strict de la qualité nutritionnelle des aliments destinés à être distribués, et une diversification des sources d'approvisionnement des associations favorisant les producteurs locaux. À aucun moment l'adéquation de l'aide alimentaire n'est remise en cause. Pourtant, de nombreux observateurs s'alarment du fait que des millions de personnes aient aujourd'hui recours aux dons pour se nourrir. « *L'aide alimentaire est un modèle pensé pour des situations d'extrême pau-*

vreté, de vie à la rue, à l'hôtel ou dans des camps ou des bidonvilles », rappelle Dominique Paturel, chercheuse à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). « Elle ne devrait concerner que 700 000 personnes tout au plus. » Marie Drique, du Secours Catholique, abonde : « Au fil du temps, on a oublié que l'aide alimentaire s'inscrit dans un dispositif d'urgence. Le système actuel a été imaginé dans les années 1980 pour répondre à une situation qu'on estimait conjoncturelle. Mais l'aide s'est pérennisée face à une pauvreté structurelle. » Le fait de l'avoir liée à la régulation du marché agricole européen, en redistribuant les surplus, puis à la lutte contre le gaspillage en obligeant les grandes surfaces à donner leurs invendus, a créé un effet d'aubaine, confortant les politiques dans cette voie.

Durant les dix ans qui ont suivi la crise économique de 2008, le public de l'aide alimentaire a été presque multiplié par deux, et atteint déjà plus de 5 millions de personnes en 2017. En 2020, on l'estimait autour de 7 millions. La plupart des ménages vivent mal cette dépendance, qu'ils jugent infantilisante et marginalisante. Depuis quelques années, les acteurs caritatifs tentent d'améliorer leurs dispositifs, en remplaçant par exemple les distributions de colis par des épicerie sociales où les adhérents peuvent choisir et parfois acheter – à un prix symbolique – leurs produits. Néanmoins, la question de l'autonomie et de la dignité des personnes demeure. Tout comme celle de la place qui leur est faite dans notre société. « Faire dépendre 10 % de la population française de l'aide alimentaire, ce n'est plus un problème d'alimentation, mais de cohésion sociale », estime Laurent Seux, responsable du programme "Ensemble, bien vivre, bien manger", au Secours Catholique.

L'alimentation low cost. De nombreux spécialistes font aussi remarquer que les usagers de l'aide alimentaire sont loin d'être les seuls affectés par la précarité alimentaire. Des centaines de milliers de ménages « qu'on ne voit ni dans les associations ni dans les Centres communaux d'action sociale (CCAS), soit parce qu'ils ne souhaitent pas dépendre d'une aide, »



ÉCLAIRAGE

LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ

L'apparition du bio dans les rayons des supermarchés a laissé espérer que, grâce aux économies d'échelle, la grande distribution rendrait accessible au plus grand nombre une alimentation saine et durable. On constate aujourd'hui que ce n'est pas le cas. Les industriels comme les distributeurs ne veulent pas se priver de ce marché de niche sur lequel ils peuvent réaliser des marges importantes.

Pour certains observateurs, c'est un mal pour un bien, car cela permet que se développent des systèmes alimentaires alternatifs régis par des règles autres que celles de l'agro-industrie, comme le circuit-court, la juste rémunération des producteurs, l'instauration d'un lien direct et d'une solidarité entre agriculteurs et consommateurs...

Pour le spécialiste de la pauvreté et de l'alimentation, Olivier De Schutter, ces systèmes alternatifs auraient un rôle à jouer dans l'accès des personnes en situation précaire à une alimentation de qualité, à condition qu'ils intègrent à leurs projets une dimension sociale, aujourd'hui souvent absente. « Ce serait notamment possible, précise l'universitaire belge, en jouant sur la solidarité entre consommateurs et en instaurant, par exemple, des tarifs différenciés selon le niveau de revenu, comme dans les épicerie solidaires ».

Ce principe de solidarité, un collectif de chercheurs et d'acteurs du monde agricole, l'a érigé en système. Partant du fait que l'alimentation n'est pas un bien comme un autre, car indispensable à chacun pour vivre, ils ont imaginé une sécurité sociale de l'alimentation (SSA). « L'avantage est qu'on s'appuie sur un modèle connu », souligne Dominique Paturel, chercheuse à l'Inrae et membre du collectif : ce serait un dispositif universel, financé par les cotisations sociales, qui allouerait à chacun une somme mensuelle (pour l'instant évaluée à 150 euros) pour acheter des produits conventionnés localement et démocratiquement avec des producteurs, des industriels et des distributeurs.

Un cercle qui se veut vertueux et qui permettrait à la fois l'accès de tous à une nourriture saine et le développement massif de systèmes alimentaires durables. Des collectifs expérimentent actuellement l'idée à l'échelle locale.

COMPRENDRE



GAËL KERBAOL / SCOP

▲ Sociale, solidaire et coopérative, l'épicerie Ma P'tite Échoppe, à Antony (Hauts-de-Seine), propose des produits de qualité à des prix adaptés aux ressources de ses clients.

» soit parce qu'ils ne sont pas assez pauvres pour y être éligibles, n'ont pas les moyens de bien se nourrir », souligne Sophie Hégé, chargée de projets alimentaires dignes et durables à l'association Pays terre de Lorraine.

Quand les revenus diminuent ou que le coût du logement, des transports ou de l'énergie augmente, l'alimentation sert souvent de variable d'ajustement. « Beaucoup de ménages changent alors de régime et s'orientent vers des produits de moindre qualité », observe Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté. En cumulant son RSA, les aides de la Caf et l'aide au logement, Jocelyne, 31 ans, mère célibataire au Havre, touche 1 148 euros par mois. Lorsqu'elle a payé ses frais fixes, il lui reste à peine 20 euros par jour pour elle et ses deux fils. « Je fais mes courses chez Aldi ou Lidl. Je prends la marque du magasin, même si ce n'est pas de la bonne qualité. Et parfois, quand je n'ai pas le choix, je prends

la sous-marque. » Quand elle est arrivée à Lyon pour suivre une formation d'éducatrice spécialisée, Sarah, étudiante boursière, a eu énormément de dépenses pour son studio : « J'ai dû le meubler, régler les frais d'agence, les deux premiers mois de loyer, dit-elle. Ma mère, aide-soignante, ne pouvait pas m'aider. » Pour compenser ces dépenses exceptionnelles, la jeune femme n'a pris qu'un repas par jour, sans viande ni poisson, durant plusieurs mois. « Lorsqu'on doit tailler dans les dépenses, ce sont des choses dont on se prive, comme les fruits et les légumes », explique Laurence, 57 ans, allocataire du RSA à Brest. « Car ça coûte cher. Et de plus en plus. » Laurence avoue se contenter parfois de tranches de pain de mie pour tout repas. Trop souvent, estime Olivier De Schutter, l'aide alimentaire et l'alimentation low cost servent de substitut à des politiques sociales plus généreuses. Poussée dans les années 1980 par la mondialisation mais aussi par la montée du

“
QUAND LES REVENUS BAISSENT,
L'ALIMENTATION SERT SOUVENT
DE VARIABLE D'AJUSTEMENT.
”

chômage, de l'emploi précaire et l'augmentation des loyers, « l'offre discount est typiquement une réponse en temps de crise », observe l'historienne Axelle Brodriez-Dolino. Entre mars 2020 et mars 2021, les chiffres d'affaires des spécialistes du genre ont bondi en France. Celui de Lidl a ainsi progressé de plus de 16 %, une hausse deux fois plus forte que celle du marché des produits alimentaires et de grande consommation sur la même période.

Olivier De Schutter regrette « un système agro-alimentaire devenu très dual ». Avec, à une extrémité, des alternatives au marché conventionnel qui se développent et proposent une alimentation de meilleure qualité (bio, locale...) mais qui n'est accessible qu'aux ménages ayant un certain revenu. Et, à l'autre extrémité, pour les ménages en situation de précarité, l'aide alimentaire ou une offre de produits *low cost*, qui ont souvent la particularité d'être riches en calories - matières grasses et sucres ajoutées - mais pauvres en nutriments.

Un enjeu de santé publique. « Le *low cost* n'est pas une solution, car cela rend les gens malades », poursuit le rapporteur de l'Onu. On observe en effet chez les personnes en



CHRISTOPHE HARGOUES / SCDF

situation de précarité une prévalence accrue de l'obésité et des pathologies liées à l'alimentation, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et certains cancers.

L'accès de tous à une nourriture de bonne qualité, saine et équilibrée, est donc un enjeu de santé publique. C'est aussi une source de préoccupation croissante au sein de la population, et pas seulement un "problème de riche". Dans une enquête menée par le Secours Catholique auprès des ménages auxquels il a distribué des chèques-services pendant la durée du confinement, 83 % d'entre eux se »

► Pour Olivier De Schutter, spécialiste des questions de pauvreté et d'alimentation : « L'alimentation *low cost* sert de substitut à des politiques sociales plus généreuses. »

PUBLICATION

PENSER LA TRANSITION AVEC LES PLUS PRÉCAIRES

Dans son rapport statistique sur l'État de la pauvreté 2021, publié le jeudi 18 novembre, le Secours Catholique a décidé de faire de l'alimentation son thème central. Durant le confinement lié à la pandémie de Covid-19, l'association a attribué d'urgence des chèques-services à des personnes et des familles pour leur permettre de se nourrir. Une enquête menée par la suite auprès de ces milliers de ménages révèle que 90 % d'entre eux souffrent d'insécurité alimentaire. Et, pour plus

d'un quart, d'une insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire qu'il leur arrive, de manière régulière, de ne pas s'alimenter pendant une journée entière ou davantage. Dans son rapport, le Secours Catholique plaide pour un accès digne à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous. Cela suppose, selon lui : de garantir aux ménages des moyens financiers suffisants, via l'accès à l'emploi ou à un revenu minimum adapté au coût de la vie ; de soutenir les initiatives de solidarité alimentaire ouvertes à

toutes et tous ; de favoriser la présence d'une offre alimentaire de qualité dans les territoires les plus pauvres ; et de mettre en place, au niveau local comme national, une gouvernance de la transition alimentaire avec les personnes en situation de précarité. « Partir des préoccupations des ménages précaires est indispensable pour imaginer un nouveau système alimentaire, durable et inclusif », souligne Marie Drique, chargée de projet Accès digne à l'alimentation au Secours Catholique. ■

COMPRENDRE

» disent préoccupés par les effets de leur alimentation sur leur santé, avec le sentiment de ne pas avoir de prise sur le sujet.

« Ces dernières années, on a été bassiné avec le bio, les gens sont plus informés, constate Zaina, 33 ans, qui vit à Grande-Synthe (Nord) avec son compagnon et leurs deux enfants.

On finit par se poser des questions. Ça a été fait où ? Comment ? Est-ce qu'il n'y a pas de pesticides ? Aujourd'hui, on regarde un peu tout ça. »

Depuis 2018, la loi Egalim précise que « la lutte contre la précarité alimentaire doit favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante pour les personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale ».

Et dans son plan d'action annoncé cet été, le gouvernement déclare qu'« il convient de garantir la disponibilité d'une offre alimentaire de qualité (dans le cadre et hors de l'aide alimentaire) et des dispositifs favorisant l'autonomie ». « Il y a de vraies avancées », commente Marie Drique, néanmoins, « il faut distinguer la loi ou les déclarations d'intention, de la mise en oeuvre concrète par une politique publique », tempère-t-elle. Et de souligner qu'aujourd'hui,

le principal outil utilisé par le gouvernement pour lutter contre la précarité alimentaire reste le don de denrées.

Convaincre les dirigeants politiques comme l'opinion publique de dépasser la logique de l'aide alimentaire pour aller vers celle de l'accès de tous à une alimentation choisie et de bonne qualité n'est pas évident. Marie Drique en a conscience : « Critiquer le fait de donner à manger à des gens qui ont faim paraît totalement contre-intuitif. »

“

IL N'Y A PAS DE GOÛTS DE PAUVRES, IL Y A DES CONTRAINTES DE PAUVRES.

”

La certitude est par ailleurs largement répandue que les « pauvres » mangent mal parce qu'ils ne savent pas faire les bons choix. Pourtant, « il n'y a pas de goûts de pauvres », assure Anne Lhuissier, sociologue à l'Inrae, spécialiste des pratiques alimentaires. « Ce n'est pas par choix que l'on achète des produits premier prix, que l'on trouve généralement moins bons ». Les goûts ne dépendent pas du niveau de revenu, mais souvent du milieu culturel ou social dont on est issu, du niveau d'éducation aussi. Et les “mauvais” goûts sont largement partagés. Ainsi, selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), les plus gros consommateurs de pizzas et de sandwiches sont les professions intermédiaires. Et plus on est diplômé, plus on mange de pâtisseries et de biscuits sucrés.

Des contraintes de pauvres. « Consommer une nourriture saine, équilibrée et durable n'est pas une problématique spécifique aux ménages précaires », rappelle l'économiste France Caillavet. Les politiques qui visent à promouvoir ce mode d'alimentation doivent donc être universelles – mais en tenant compte des spécificités liées à la précarité. Car s'il n'y a pas de goûts de pauvres, « il y a des contraintes de pauvres », précise Anne Lhuissier. La première d'entre elles est financière. À l'instar d'Olivier De Schutter, plusieurs spécialistes prônent une augmenta-

► À Grande-Synthe, Zaina, son compagnon, Julien, et leurs deux filles, Zélie et Annwenn, cultivent depuis quelques mois des carottes, tomates, salades, potirons, haricots... sur une parcelle de 40 m² qui leur a été attribuée dans un « jardin populaire ».



XAVIER SCHWIBEL / SCOF



JANIS SCHWEEBEL / SCOF

tion des minima sociaux et des bas salaires pour permettre l'accès de tous à une meilleure alimentation. Mais ils se heurtent au préjugé tenace selon lequel les personnes en précarité dépenseraient mal leur argent. Pourtant, des expériences récentes montrent le contraire. À Grande-Synthe, le Minimum social garanti, une aide financière pour les ménages les plus précaires de la commune, est utilisé par de nombreuses familles pour améliorer leur alimentation, observe Meriem Bouali, travailleuse sociale au CCAS. Plus largement, différentes expériences montrent qu'en cas d'augmentation du revenu, les pratiques d'achat des familles en précarité se rapprochent de la moyenne. Une autre contrainte importante est l'absence d'offre de proximité. Habitante du quartier Charles-Hermitte, tout au nord de Paris, "Mado", 79 ans, n'a longtemps pu s'approvisionner en produits bio que ponctuellement, lors de ses rares visites chez le podologue, dans un quartier plus cossu de la capitale. « *En écoutant la radio et en discutant avec ma fille aide-soignante, j'ai pris conscience que c'était meilleur pour ma santé et pour la planète, dit-elle. Mais je n'en trouvais pas à côté de chez moi.* » Jusqu'à l'arrivée de Vrac. Cette association monte des groupements d'achat de produits bio et locaux à bas prix dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'objectif est de casser la problématique liée à la mobilité. C'est dans la même logique que la ville de Grande-Synthe a créé des jardins potagers dans six quartiers populaires, en réservant les parcelles aux habitants des immeubles. Mohammed Baala, 73 ans, ouvrier à la retraite, apprécie cette opportunité : « *Les fruits, les plantes aromatiques et les légumes coûtent cher. Pouvoir les cultiver nous-mêmes, c'est intéressant pour les chômeurs ou les petits retraités comme moi.* »

Au sein des épiceries sociales et solidaires co-fondées par le Secours Catholique – comme à Brest ou Montpellier – des réflexions sont menées pour trouver des moyens de moins (voire ne plus) dépendre des invendus de la grande distribution et privilégier une offre alimentaire durable et locale.

Boris Tavernier, délégué général de Vrac France, en a conscience : toutes ces initiatives restent marginales, « *que ce soit en termes de quantité de produits ou de nombre de personnes atteintes* ». Mais l'objectif de ces actions de terrain est aussi de sensibiliser et influencer les politiques. Car, conclut-il, pour espérer un accès massif à une alimentation saine et durable, « *il faut un changement de cap de nos politiques alimentaires, de la production à la distribution* ». ■

▲ Pour Zaina, Julien, et leurs deux filles : « *Cultiver nous-même, nous a permis d'inclure des légumes dans notre alimentation.* »

L'ENTRETIEN

« L'ALIMENTATION LOW COST EST UN PIÈGE DANS LEQUEL ON A ENFERMÉ LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ »

Spécialiste des questions de pauvreté et d'alimentation, Olivier De Schutter regrette que l'aide alimentaire et l'offre de produits *discount* se substituent trop souvent à des politiques sociales efficaces. Selon lui, il faudrait repenser totalement notre système agroalimentaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SEZE** ET **LAURENT SEUX**

PARCOURS

OLIVIER DE SCHUTTER

Co-président du Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food)

Depuis 2020 :
Rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme.

De 2008 à 2014 :
Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation.

LAURENT SEUX

2021 :
Responsable du programme « Ensemble, bien vivre, bien manger 2025 » du Secours Catholique.

2014 :
Directeur France-Europe au Secours Catholique

2001 :
Entre au Secours Catholique comme responsable de l'antenne nord-ouest de la délégation de Paris.

Secours Catholique : Lors du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, on a observé chez de nombreux ménages une forme de précarité déjà installée, bien que presque invisible, qui ne supporte pas la moindre crise.

Olivier De Schutter : Le progrès économique général masque le fait qu'une partie importante de la population vit pratiquement au jour le jour et n'est pas en mesure de faire face à des chocs. Elle n'a pas un capital suffisant pour survivre quelques semaines ou quelques mois avec une perte de revenus. Cette situation est aggravée par l'augmentation frappante des dépenses contraintes et non compressibles (logement, mobilité, santé, éducation). La part du budget des ménages consacrée au logement atteint aujourd'hui 27 % dans les zones urbaines et 30 % dans les zones périurbaines. Pour bien saisir l'évolution de la situation d'un ménage, il faut mettre en regard les revenus dont il dispose et la part de son budget qui est absorbée par les dépenses contraintes.



S.C. : Nous avons réalisé une enquête auprès des personnes auxquelles le Secours Catholique a attribué des chèques-services pendant la durée du confinement. 80 % des personnes interrogées se trouvaient en insécurité alimentaire, un quart d'entre elles étaient en insécurité grave. Et 8 personnes sur 10 se disaient préoccupées par l'effet de leur alimentation sur leur santé.

O. De S. : Ces ménages qui voient augmenter le coût du logement, le coût de l'énergie, le coût du transport n'ont finalement pas d'autre choix que de faire des économies sur l'alimentation, qui est le poste de consommation le plus flexible. Dans tous les États de l'Union européenne, depuis la crise de 2008, les files de personnes qui



ont besoin d'aide pour se nourrir ont augmenté. Et dans plusieurs pays, l'aide alimentaire est devenue partie intégrante du paysage de la protection sociale. Cela est inacceptable.

Sans aller jusqu'à recourir à l'aide alimentaire, beaucoup de familles changent de régime alimentaire et s'orientent vers des produits de moindre qualité qui sont sources de problèmes de santé (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires associées).

On a longtemps pensé que les produits *low cost* étaient LA solution pour les ménages précarisés. Cela explique le soutien dont bénéficient l'agriculture intensive et les filières agro-industrielles, qui peuvent réaliser des économies d'échelle et faire jouer une logistique efficace

pour fournir une alimentation à bas coût. Mais les personnes en situation de pauvreté se rendent compte aujourd'hui que le *low cost* est un piège dans lequel on les a enfermées.

“

DES MÉNAGES QUI VOIENT AUGMENTER LE COÛT DU LOGEMENT, DE L'ÉNERGIE, DU TRANSPORT, N'ONT D'AUTRE CHOIX QUE DE FAIRE DES ÉCONOMIES SUR L'ALIMENTATION.

”

Au même titre que l'aide alimentaire, l'alimentation *discount* est devenue un véritable substitut à

des politiques sociales plus généreuses. À la place d'un revenu minimum adéquat, d'aides sociales suffisantes, d'allocations familiales plus importantes..., on fournit une alimentation à bas prix. Or ce n'est pas une solution, car celle-ci rend les gens malades. Tous les indicateurs le montrent : c'est au sein des populations précarisées que les impacts de l'alimentation sur la santé sont les plus forts.

S.C. : Ce que l'on entend beaucoup de la part des personnes en précarité, c'est qu'elles souhaiteraient pouvoir aller faire leurs courses... comme tout le monde. Le développement de l'aide alimentaire, dispositif spécifique pour les pauvres, ne pose-t-il pas un problème en termes de cohésion sociale ? »»

COMPRENDRE



GABRIEL MERBAOL / SCOP

» **O. De S. :** On a longtemps pensé que les ressources seraient mieux utilisées en ciblant l'aide vers les personnes en pauvreté, afin d'éviter que d'autres, moins dans le besoin, en profitent à leur détriment. On se rend compte aujourd'hui que ces dispositifs réservés aux personnes en précarité génèrent un sentiment de stigmatisation, de honte, qui explique que beaucoup d'entre elles n'y recourent que lorsqu'elles sont au pied du mur ou préfèrent s'en abstenir malgré leurs graves difficultés.

Par ailleurs, les dispositifs mis en place pour aider uniquement les plus défavorisés sont souvent inadéquats et peu efficaces, car les personnes en pauvreté n'ont pas un poids politique suffisant pour demander des comptes aux gouvernements et se contentent donc d'un accès à la santé, à l'alimentation, à des formations professionnelles au rabais. Et même si, quantitativement, on fait des progrès dans les services que l'on rend à ces personnes, la qualité est généralement très faible.

Au regard de tout cela, je pense qu'il est préférable de concevoir des dis-

positifs universels, qui seront plus largement soutenus politiquement, tout en veillant à ce qu'ils bénéficient en particulier aux personnes en précarité. Il faudra donc identifier tous les obstacles qui pourraient empêcher qu'elles accèdent à ces services. Ce serait de "l'universalisme ciblé".

S.C. : Vous préconisez la mise en œuvre d'un droit à l'alimentation. En quoi cela consiste-t-il concrètement ?

O. De S. : Le droit à l'alimentation est un droit de l'homme reconnu depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, mais qui reste un rêve lointain pour beaucoup de personnes, souvent même considéré comme une utopie. C'est pourtant très concret : c'est l'idée que les pouvoirs publics ne peuvent pas demeurer passifs face à des situations de précarité alimentaire qui se généralisent. Et aussi que l'aide alimentaire reposant sur la charité, fût-elle institutionnalisée – comme lorsque l'État facilite la récupération et la distribution des invendus par des

organisations caritatives –, n'est pas une alternative à la possibilité pour chaque personne de se nourrir dignement et d'accéder à une bonne alimentation. Cela doit se traduire par la mise en œuvre de systèmes agroalimentaires suffisamment inclusifs et par des réformes de la protection sociale qui procurent à chacun un revenu suffisant pour pouvoir accéder à des produits de qualité.

S.C. : L'accès des ménages en précarité à une alimentation de qualité nécessite-t-il de développer des réseaux de production et de distribution alternatifs au système conventionnel ? Ou de transformer le système conventionnel ?

O. De S. : Une pression s'exerce aujourd'hui sur les acteurs dominants des chaînes d'approvisionnement conventionnelles. Elle provient notamment des organisations et des personnes soucieuses de préserver l'environnement et leur santé, et qui veulent que les cahiers des charges des fournisseurs soient renforcés à cet égard. Une revendication se fait jour aussi en faveur de la démocratisation de l'accès aux produits bio et locaux. Je ne pense pas que ces pressions soient aujourd'hui suffisantes pour que de grands acteurs changent leurs pratiques. Leur logique reste que le bio est un secteur de niche, potentiellement très rémunérateur, dont ils ne veulent pas se priver. Ils considèrent donc qu'il n'est pas dans leur intérêt de baisser les prix pour rendre ces produits accessibles au plus grand nombre. Certes, c'est d'une certaine manière heureux, car si le supermarché devait démocratiser l'accès à cette alimentation bio et locale, beaucoup d'initiatives al-

ternatives, comme les circuits courts, les Amap... s'effondreraient. La concurrence serait intenable. Néanmoins, cette situation retarde la transformation d'ensemble vers laquelle nous devrions aller.

S.C. : En quoi serait-il problématique que ces initiatives alternatives disparaissent au profit d'une démocratisation des produits bio et locaux à travers la grande distribution ?

O. De S. : C'est un débat idéologique, mais beaucoup se méfient d'une sorte de *greenwashing* des grands distributeurs. Ce qui est certain c'est que si le bio et le local étaient « récupérés » par la grande distribution, on perdrait ce qui caractérise son émergence aujourd'hui, c'est à dire la capacité des personnes à se réapproprier les systèmes alimentaires en inventant leurs propres solutions, en traitant l'alimentation comme un bien commun. Aujourd'hui, l'idée de souveraineté alimentaire – préconisée depuis vingt ans par les mouvements sociaux et la Via Campesina

en particulier – inclut que l'alimentation ne doit pas répondre à une logique de prix purement marchande. Il faut que le producteur soit rémunéré pour son travail à un juste prix. Or très souvent, dans le système conventionnel, les petits producteurs maraîchers sont dans une concurrence les uns vis-à-vis des autres dont les grands acheteurs et distributeurs abusent, et



**IL FAUT QUE LES
SYSTÈMES ALIMENTAIRES
ALTERNATIFS SOIENT
ATTENTIFS À RENDRE
LEURS PRODUITS
ACCESSIBLES AUX
MÉNAGES PRÉCAIRES**



ils gagnent donc très mal leur vie. Il faut maintenant que ces systèmes alternatifs soient attentifs à la dimension sociale, qu'ils instaurent des mécanismes pour rendre leurs produits accessibles aux ménages précaires.

S.C. : En quoi la régulation à une échelle internationale est-elle nécessaire pour arriver à rendre effective la transition alimentaire ?

O. De S. : On ne peut pas, en Europe, demander au consommateur de faire des choix responsables et au producteur d'avoir une pratique raisonnée de l'agriculture si on les expose au *dumping* environnemental et social *via* l'importation. Il est sidérant de constater qu'aujourd'hui l'Autorité européenne de sécurité des aliments se montre très sourcilieuse quant à l'utilisation en Europe de certains pesticides mais ne puisse pas s'opposer à l'importation de produits provenant de pays qui n'ont absolument pas les mêmes exigences. On importe par exemple du Brésil des agrumes cultivés avec des pesticides qui sont depuis longtemps interdits chez nous en raison de leur toxicité. Il n'y a aucune cohérence là-dedans. Il est donc extrêmement important que nos politiques commerciales soient alignées sur nos objectifs de transition interne. Je suis partisan d'accords commerciaux qui incluent des conditions fortes en matière environnementale et sociale. Dire cela, ce n'est pas être protectionniste au détriment des pays en développement, mais c'est plutôt une manière d'être solidaire des mouvements sociaux et des ONG du Sud qui, dans ces pays, se battent pour un développement plus durable. Ces derniers attendent que l'Union européenne dise : « *Nous favorisons l'accès à nos marchés aux produits qui sont socialement et écologiquement responsables et limitons l'accès aux autres.* » L'introduction, actuellement à l'étude, d'une taxe carbone aux frontières va dans ce sens. ■



GABRIEL MERBAULT / SCOPF



ICI ET LÀ-BAS

AGROÉCOLOGIE : COMMENT GÉNÉRALISER ?

Expérimenté un peu partout dans le monde, le modèle agroécologique, qui pourrait pourtant répondre à une large part de la problématique alimentaire mondiale, peine souvent à dépasser une échelle locale et un public marginal. En cause, notamment, le manque de débouchés commerciaux.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Casquette vissée sur le crâne, Jose Lopez-Torres s'enfonce dans la végétation foisonnante. Il y a quelques mois, ce producteur de maïs mexicain s'est engagé à abandonner les semences transgéniques au profit des semences natives, à diversifier ses cultures et à ne plus utiliser de pesticides ni de fertilisants chimiques. Avec ses deux associés, ils font partie des 600 producteurs de maïs qui participent au programme de conversion à l'agroécologie

coordonné dans le Chiapas par l'Action sociale Samuel Ruiz (ASSR), partenaire du Secours Catholique. L'objectif : « *Produire une alimentation de bonne qualité pour améliorer la santé et le bien-être des familles, dans le respect de la terre* », explique Javier Ruiz Pérez, coordinateur du programme. Les premières récoltes ont été catastrophiques, raconte Jose. Mais cela a fini par payer. « *On a réussi à obtenir une première petite production qu'on a partagée entre les familles* », se réjouit-il. « *Le problème est que nous ne pouvons pas vendre* », regrette Arnulfo Lopez-Montero,

AVIS D'ACTEUR

CLARA ALIBERT, CHARGÉE DE PLAIDOYER INTERNATIONAL « DROIT À L'ALIMENTATION ET CLIMAT » AU SECOURS CATHOLIQUE

POUR UNE MISE À L'ÉCHELLE DU MODÈLE AGROÉCOLOGIQUE



Ce que décrit l'agriculteur mexicain concernant la concurrence qu'il subit vis-à-vis du maïs transgénique, c'est tout l'enjeu de la mise à l'échelle de l'agroécologie. L'apport des pratiques agroécologiques, tant pour les populations que pour la planète, commence à être connu. Pourtant de nombreux obstacles empêchent leur déploiement. Il est urgent de travailler à un environnement politique propice

à cette transition, et de mettre en cohérence les politiques publiques, comme la Politique agricole commune (PAC), pour aboutir à un déploiement rapide de ce modèle à une échelle véritablement globale. Le Secours Catholique, sur la base des constats de ses différents partenaires internationaux mais aussi des réalités observées en France, appelle à créer et mettre en œuvre des régulations internationales plus exigeantes (normes environnementales et sociales, restriction de la concentration foncière) qui réduiraient la progression des

monocultures industrielles et permettraient à l'agroécologie de se développer. Il faut aussi mettre un terme au soutien de la France aux initiatives et aux subventions qui privilégient le modèle de l'agro-industrie, et réorienter ce soutien vers l'agroécologie. Enfin, c'est en favorisant la commercialisation des produits issus de l'agroécologie, notamment dans le cadre d'initiatives territoriales et de l'organisation des marchés par des régulations nationales que l'on permettra à une alimentation de qualité de se développer durablement. ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

autre agriculteur participant au programme. En cause, la forte concurrence du maïs transgénique, dont les commerçants locaux profitent pour tirer les prix vers le bas. « *Ils voudraient qu'on leur vende à perte* », s'agace Arnuflo. Face à cette impasse, l'ASSR accompagne les paysans dans la recherche de solutions commerciales alternatives. Parmi les pistes explorées, la création de réseaux de vente directe.

C'est l'option choisie par l'association Adel, qui promeut l'agroécologie et le commerce équitable en Palestine. « *Beaucoup d'initiatives ont échoué parce que la question de la commercialisation n'avait pas été pensée*, observe Jihad Abdo, le président d'Adel. *Comment concurrencer les gros producteurs israéliens ? C'est impossible.* » Alors, Adel a créé en 2011 un réseau de vente directe, 100 % palestinien. « *Il existait une demande de la part de familles qui ont les moyens, de manger des produits sains et locaux.* » Le réseau comprend aujourd'hui plus de 500 producteurs, 1 000 consommateurs réguliers, et il propose près de 140 produits.

Au Brésil, la communauté paysanne de Normandie, créée dans le Nordeste par le Mouvement des sans-terre, a des airs de petite entreprise. La quarantaine de familles qui cultivent ici selon le modèle agroécologique ont fait construire un laboratoire. Elles peuvent ainsi transformer et conditionner la viande, les fruits et les légumes qu'elles produisent. Ce sont les marchés publics qui fournissent la principale clientèle de Normandie. « *On vient de remporter un appel d'offre pour approvisionner les écoles de 16 municipalités* », se réjouit Mauricia Vicente de Lima, coordinatrice du laboratoire. Ces vingt dernières années, l'État fédéral brésilien a lancé différents programmes de soutien à l'agriculture familiale via l'achat public, notamment pour l'approvisionnement des cantines scolaires. Mais depuis cinq ans, « *avec l'arrivée au pouvoir de Michel Temer puis de Jair Bolsonaro, les ressources fédérales destinées à ces programmes ont été progressivement coupées* », explique Éric Sabourin, socio-anthropologue et chercheur au département Environnement et sociétés du Cirad. Néanmoins, beaucoup d'États fédérés, notamment dans le Nordeste, poursuivent cette dynamique localement. ■

À LIRE

Le Rapport statistique 2021 du Secours Catholique.

Cette année, l'association a fait de l'alimentation le thème central de son rapport annuel sur l'état de la pauvreté en France. Confortée par ses observations sur le terrain auprès des ménages en précarité, elle plaide pour un accès digne à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous.

Retrouvez ce rapport sur : rapport.secours-catholique.org

Manger, plaidoyer pour une sécurité sociale de l'alimentation, de Dominique Paturel, Arcane 17, 2021.

Ensemble pour mieux se nourrir, de Frédéric Denhez et Alexis Jenni, Actes Sud, 2021.

Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours, de Jean-Pierre Le Crom et Jean-Noël Retière, PUR, 2018.

À VOIR

Douce France, de Geoffrey Couanon, documentaire, 2020. Dans un lycée de Seine-Saint-Denis, Amina, Sami et Jennyfer se lancent, avec leur classe, dans une enquête sur un gigantesque projet de parc de loisirs qui implique d'urbaniser les terres agricoles proches de chez eux. Ces jeunes citoyens nous emmènent à la rencontre d'habitants de leur quartier, de promoteurs immobiliers, d'agriculteurs et même d'élus de l'Assemblée nationale.

À ÉCOUTER

"Les Bonnes choses", le dimanche de 12 heures à 12 h 30 sur France Culture. Cette émission s'empare des questions d'alimentation telles qu'elles s'imposent aujourd'hui : une source de plaisir et de partage certes, une affaire de responsabilité et de sécurité également.

Accessible sur : franceculture.fr

RENCONTRER



PARCOURS

1956 :
naissance au Rwanda.

1995 :
mémoire de DEA à l'Ehess, consacré aux femmes atteintes du VIH en Île-de-France.

1997 :
fonde l'association "Ikambere" à Saint-Denis.

2002 :
fonde l'association "La Main fine".

2008 :
décorée de l'ordre national du Mérite.

2021 :
nommée chevalier de la Légion d'honneur.

BERNADETTE RWEGERA, DIRECTRICE D'IKAMBÈRE

CELLE QUI RELÈVE LES FEMMES

PAR LOUISE VIGNAUD

Depuis 25 ans, Bernadette Rwegera dirige l'association Ikambere, structure pionnière dans l'accompagnement vers l'autonomie des femmes atteintes du VIH. À 65 ans, cette Rwandaise charismatique et déterminée, épaulée par une équipe fidèle, continue à trouver des solutions pour répondre aux besoins des femmes séropositives d'Île-de-France, particulièrement touchées par l'isolement et la précarité.

« *kambere, c'est une philosophie ! J'y ai mis mon âme et mon cœur.* » Au dernier étage d'un immeuble de bureaux du boulevard Anatole-France à Saint-Denis, Bernadette Rwegera, 65 ans, nous ouvre les portes d'Ikambere, "la maison accueillante", en kinyarwanda¹. Dans la grande salle à manger colorée, cœur de l'association, une dizaine de femmes déjeunent en silence. Le repas, savoureux et équilibré, y est servi en continu. Bernadette déjeune auprès d'elles. La directrice d'Ikambere prête attention à toutes, repère les nouveaux visages. Depuis plus de vingt-cinq ans, portée par une foi inébranlable en l'humain et en Dieu, Bernadette entraîne avec elle une équipe fidèle vers un même but : accompagner les femmes séropositives d'Île-de-France vers l'autonomie. À Ikambere, on envisage la prise en charge des femmes dans sa globalité. Et Bernadette place la barre haut. « *Les femmes qui viennent ici ne sont pas des nuls, elles sont dignes. Nous nous*

devons d'être à la hauteur. » Chaque année, 500 femmes, majoritairement africaines, passent la porte de l'association. « *Il y a vingt-cinq ans, je n'aurais jamais imaginé tout cela, reconnaît Bernadette. Mais quand je veux quelque chose, je fais tout pour y arriver.* »

De l'anthropologie à l'engagement associatif

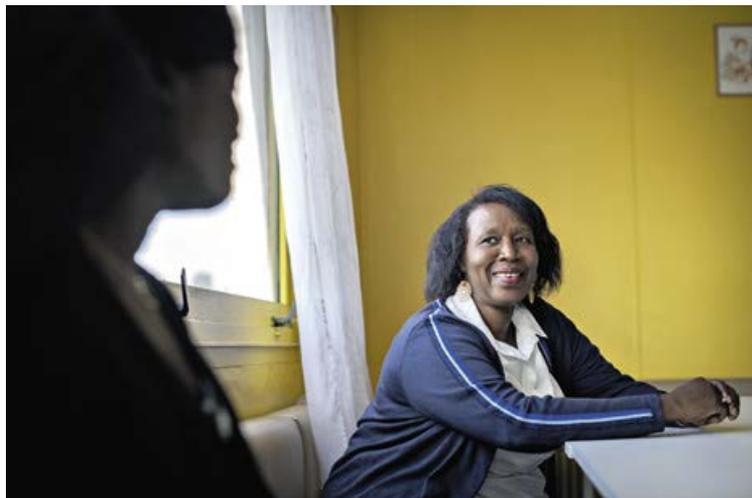
Bernadette est originaire de Butare, quatrième ville du Rwanda, située au sud du pays. Elle y enseigne au lycée avant de devenir formatrice en couture. En 1989, elle quitte le

“
LA MALADIE CONDAMNAIT
LA FEMME DANS TOUTE
SA FÉMINITÉ.
”

Rwanda avec ses enfants pour la France afin de rejoindre son mari qui prépare une thèse d'anthropologie à Paris. « *Je ne me voyais pas rester à faire le ménage à la maison.*

On vient en Europe pour faire quelque chose. Je rêvais de travailler dans la haute couture, mais j'ai dû y renoncer à cause du prix de la formation. » Elle commence une maîtrise d'anthropologie à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess). En 1995, l'épidémie de VIH fait des ravages en France. Plus de 30 000 personnes ont déjà été emportées par la maladie. Le mari de Bernadette travaille à l'Organisation panafricaine de lutte contre le Sida (Opals). Il lui conseille de porter son attention sur les femmes et les enfants d'Afrique subsaharienne touchés par le VIH en Île-de-France. Elle décide d'en faire son sujet de mémoire. « *À l'époque, on parlait beaucoup de la communauté homosexuelle masculine, mais il y avait aussi énormément de femmes séropositives qui étaient en souffrance. Elles étaient isolées, la plupart étaient abandonnées par leur famille.* » Le plus souvent, les femmes découvrent leur séropositivité pendant leur grossesse. « *Celle qui la découvre est coupable. La maladie condamnait la femme dans toute sa féminité.* » Bernadette n'est pas étrangère à son objet de recherche. Au Rwanda, elle a perdu des proches contaminés par le VIH. « *J'ai accompagné des membres de ma famille qui étaient malades, et ils ne m'avaient pas contaminée. Je savais que le rejet était lié à l'ignorance quant aux modes de conta-* »

RENCONTRER



ELODIE PERRIOT / SCDF

» mination. Cela m'a permis de bien faire mon travail sans avoir peur. » Au fil de sa recherche, Bernadette fait parler les femmes, gagne leur confiance. En parallèle, elle travaille pour l'association Sol En Si (Solidarité enfant Sida) et prend conscience qu'il n'existe aucun lieu d'accueil spécifique pour les femmes séropositives. « Il y avait un besoin de libération de la parole pour ces femmes, et celui d'être ensemble, de vivre la solidarité. »



JE ME SUIS IMPROVISÉE ASSISTANTE SOCIALE. À CHAQUE BESOIN DES FEMMES, J'ESSAYAIS D'IMAGINER UNE SOLUTION



À chaque problème sa solution

Ikambere voit le jour en 1997 dans un appartement de la cité des Cosmonautes à Saint-Denis. Bernadette commence par se mettre en relation avec les médecins et les hôpitaux. « En trois mois, on avait déjà trente femmes qui ve-

naient pour se retrouver et échanger. » Progressivement, la parole se libère et d'autres problématiques émergent : difficultés d'accès au droit, au logement, au travail, à une alimentation saine. « Je me suis improvisée assistante sociale, reconnaît Bernadette. J'ai appris sur le tas. À chaque besoin, j'essayais d'imaginer une solution en élaborant un projet. Et à chaque fois, ce sont les femmes qui m'ont inspirée. » L'association grandit vite, recrute et développe de nouveaux champs d'intervention. Permanences hospitalières, éducation thérapeutique pour gérer au mieux la maladie, appartements passerelles pour loger les femmes les plus fragilisées, insertion professionnelle, ateliers d'informatique, d'alphabétisation, de socio-esthétique, ateliers sportifs... « Une femme qui entre à Ikambere en sort différente : elle fait des projets, vit comme tout le monde. L'association permet aux femmes de prendre en main leur destin. » Bernadette aurait pu s'arrêter là, mais non. Pourquoi ne pas créer une maison de vacances pour les femmes ? Un « vieux rêve » devenu réalité au printemps 2021. La "maison reposante", nichée au cœur du

Vexin (Val-d'Oise), accueille chaque semaine des femmes en séjour. Une autre maison a également ouvert ses portes cette année à Ivry-sur-Seine pour accueillir les femmes souffrant de maladies chroniques (diabète, obésité, hypertension artérielle).

Trouver des solutions à tous les problèmes, c'est le credo de Bernadette, dont la combativité ne faiblit pas au fil des années. « Peut-être que la religion y est pour quelque chose, confie-t-elle. La foi me porte, me donne l'énergie et la bonne humeur. C'est une harmonie que j'essaie d'apporter, une façon de travailler, d'aimer les gens. Je pense que cela fonctionne car les gens restent à Ikambere. » En effet, peu de turn-over dans cette équipe composée presque exclusivement de femmes. Pour Nadia, assistante de direction, arrivée il y a dix-huit ans, l'ambiance familiale mêlée à l'exigence du travail bien fait explique le succès d'Ikambere. « On est convaincus par la cause. Et Bernadette avec sa bienveillance, son charisme et sa détermination donne l'impulsion de cette dynamique. » En 2008, la directrice d'Ikambere est décorée de l'ordre national du Mérite, puis de la Légion d'honneur en 2021. Les progrès de la médecine, les nouveaux traitements permettent désormais de vivre avec le VIH. Pour autant, l'isolement qui touche les femmes concernées est loin d'avoir disparu. « La précarité est la même qu'il y a vingt-cinq ans et de nouvelles portes se ferment pour les femmes, constate-t-elle, notamment avec les régularisations administratives qui sont aujourd'hui beaucoup plus difficiles à obtenir. » Alors la retraite, Bernadette n'y pense pas : « Ikambere a encore besoin de moi. » ■

1 Langue du Rwanda



LES MAINS NUES FACE AUX PUISSANTS

PAR **JACQUES DUFFAUT**, AVEC **CÉCILE LE-CLERC-LAURENT**. PHOTOS: **GUILLAUME BINET / MYOP**
POUR LE SECOURS CATHOLIQUE

Sur les rives congolaises du lac Kivu, en face du Rwanda, le village de Mbobero vit depuis cinq ans un drame peu commun. Joseph Kabila, alors président de la République, y ayant acheté une vaste parcelle de terrain, en a fait expulser les habitants manu militari, détruisant leurs maisons et leur hôpital, confisquant leurs champs et les laissant démunis et désespérés. Autant de violations des droits de l'homme que dénonce le partenaire du Secours Catholique "Tournons la page RDC".



▲ De Mbobero, à une dizaine de kilomètres au nord de Bukavu, capitale du Sud-Kivu, on aperçoit le Rwanda, de l'autre côté du lac. En janvier 2016, ayant acheté dans la localité 200 hectares de terre d'une propriété où vivaient de nombreux villageois, Joseph Kabila envoie son armée détruire les bâtiments implantés sur son sol. « *J'ai vu 200 militaires, armés jusqu'aux dents, casser les vitres de l'hôpital et chasser les malades* », se souvient le Dr Charles Kachungunu, qui était sorti du bloc opératoire pour comprendre pourquoi l'électricité venait d'être coupée.

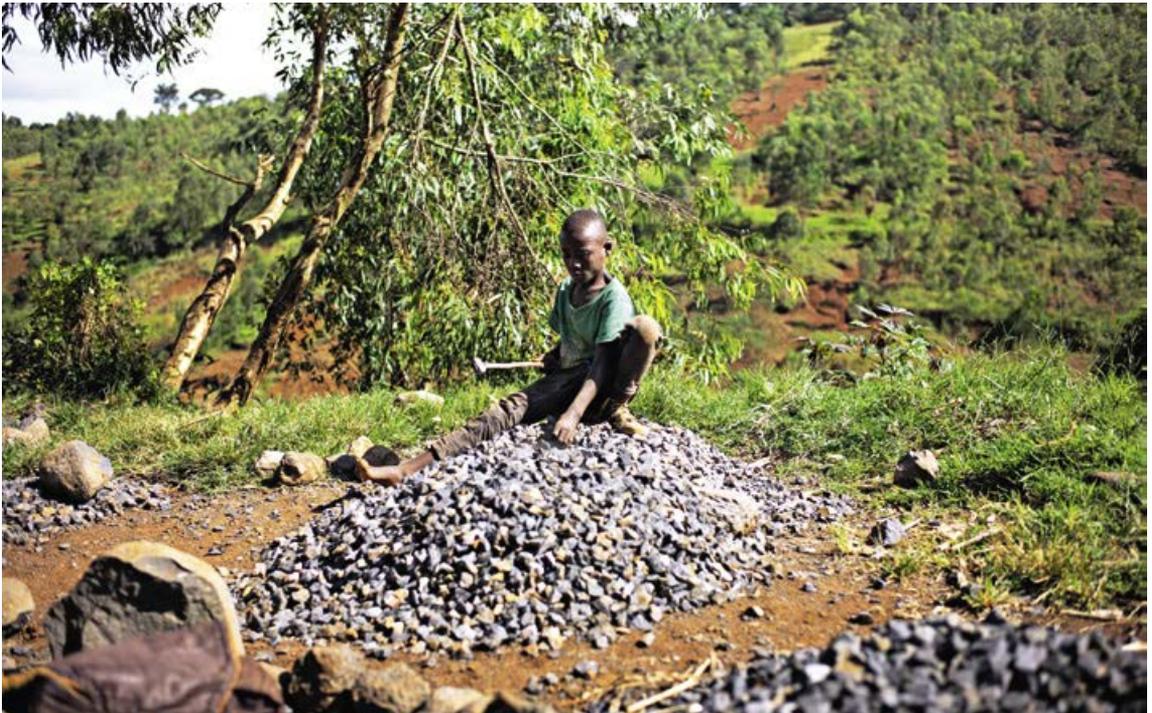


▲ Le lendemain, les militaires reviennent avec des bulldozers et tractopelles, démolissent l'hôpital et une cinquantaine de maisons. Les habitants n'ont d'autre choix que de fuir et de trouver refuge ailleurs. Deux ans plus tard, Kabila fait détruire 250 maisons supplémentaires et construire un mur d'enceinte qui englobe le village et entrave les allées et venues des habitants. « *Je vis à l'intérieur de cet enclos* », s'indigne Baguma Kameme, porte-parole du comité des victimes. « *Tout est fait pour nous pousser à bout et nous obliger à partir.* »

Le mur a désorganisé la vie ► des villageois. Les paysans qui n'ont pas été dépossédés par Kabila se voient privés d'accès à leurs parcelles. Se rendre à l'école est aussi devenu plus difficile: le trajet est plus long pour les enfants qui y vont encore; les autres en sont privés parce qu'ils ne peuvent plus payer les fournitures, les uniformes et le salaire des professeurs.



▼ Avec des parents privés de terre et de travail, les enfants recherchent de petits boulots pour subvenir aux besoins du foyer. Certains en sont réduits à casser des cailloux sur le bord des routes pour fabriquer du gravier qui sera revendu à des entreprises du bâtiment. Certains pères ont fui vers la grande ville, abandonnant leur femme et leurs enfants, souvent nombreux. Depuis cinq ans, ceux qui ont été chassés de leurs terres et de leurs maisons vivent de la solidarité, une aide qui épuise aussi bien la communauté que le moral des victimes.



Ainsi, tandis que l'ancien président de la République démocratique du Congo s'installe sur les 200 hectares "nettoyés" par sa Garde républicaine (certains estiment que cette surface a été triplée lors de la construction du mur d'enceinte), d'anciens cultivateurs sont désormais obligés de mendier. La faute à Mbobero, à sa situation géographique, à son climat. À 1 500 mètres d'altitude, l'air y est doux, la végétation luxuriante, la nature généreuse et, grâce au lac Kivu, il suffit de quelques minutes de bateau pour être en dehors du pays. Des qualités qui ont fait son malheur.

Les habitants du Sud-Kivu vivent en moyenne avec moins de 2 euros par jour. Ils tirent principalement leur subsistance de leurs lopins de terre. « *Nous souffrons de la faim, se lamente une femme. Nos maris n'ont plus de travail.* »

Bafouées, humiliées par celui que beaucoup appelaient "Papa" avant leur expulsion, les victimes ont décidé de se défendre et de se regrouper. Tournons la page RDC s'est saisi de cette affaire et apporte son soutien aux victimes.





FOCUS

TOURNONS LA PAGE : LES CITOYENS POUR LA DÉMOCRATIE

Tournons la page (TLP) est un mouvement citoyen international doté de la personnalité juridique, qui a d'abord vu le jour en octobre 2014 sous la forme d'une campagne internationale intitulée "En Afrique comme ailleurs, pas de démocratie sans alternance".

En 2021, TLP compte 250 organisations réunies en coalitions en Afrique et en Europe. Il est implanté dans dix pays d'Afrique : Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger, République démocratique du Congo, Tchad et Togo. L'engagement de ce collectif est d'établir et de faire respecter des règles démocratiques qui consti-

tuent le meilleur rempart contre l'instabilité politique, les conflits armés et le terrorisme. TLP assure que c'est la solidité des institutions qui garantit la stabilité, et non la pérennité d'un pouvoir personnel. Car c'est avant tout contre ce pouvoir personnel que TLP s'est constitué. En Afrique, 12 familles actuellement au pouvoir l'étaient déjà en 1990. Or, en acceptant l'alternance, les dirigeants habités par la tentation dynastique allaient devoir restituer le pouvoir à son ultime dépositaire : le peuple.

Les membres de TLP militent donc pour refuser toute manipulation constitutionnelle à des fins per-

sonnelles, et pour ôter toute légitimité aux régimes autoritaires qui usent d'opacité pour se maintenir au pouvoir. Pour TLP, la démocratie doit impérativement passer par la transparence du budget de l'État, des contrats passés avec les multinationales et des recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles ; la démocratie doit également garantir les libertés fondamentales telles que la liberté d'opinion, la liberté de la presse ou la liberté de manifester. Les actions de plaidoyer menées sur le terrain dérangent. Plusieurs membres de TLP font l'objet d'intimidations, d'arrestations et d'emprisonnements.

◀ Partir sans résister ? Pour aller où ? Le porte-parole du comité des victimes, Baguma Kameme, exprime le sentiment général : « *Je ne saurais vivre ailleurs, mes ancêtres ont vécu ici jusqu'à leur mort.* » Entassé avec femme, enfants et petits-enfants dans la maison d'un voisin, Joseph Zahinda, président du comité, se demande comment cela a pu arriver : « *N'importe quel acheteur normal se serait posé la question : pourquoi tous ces gens vivent sur cette terre depuis des générations ? On aurait pu négocier, trouver des solutions, mais la façon dont ça a été fait...* »



▲ Tournons la page apporte un peu d'espoir à Josiane, qui survit avec ses sept enfants dans une pièce d'à peine 10 mètres carrés prêtée par ses voisins. Mais ces derniers lui ont fait savoir qu'ils voulaient récupérer leur pièce. Le mari de Josiane est parti à Bukavu. Ce soir, elle a préparé une marmite de feuilles de manioc, seul repas de la journée pour ses enfants. Privée de terre, sans mari et bientôt sans logement, son seul espoir réside dans la justice de son pays

Nous ignorons si Kabila sé-
journe dans sa propriété. S'il
y vient de temps en temps,
il pourrait apercevoir ces en-
fants déscolarisés contraints
de rallonger leur trajet pour
aller chercher de l'eau. Nous
savons en revanche que la
police a remplacé l'armée
pour sécuriser le lieu et a un
peu apaisé l'atmosphère. Car
l'intervention de l'armée a pro-
voqué des viols et plusieurs
morts, dont un enfant asphyxié
par des gaz lacrymogènes lors
des destructions.





▲ « Il faut rétablir cette population dans ses droits », affirme Jean-Chrysostome Kijana, de Tournons la page RDC. « Nul n'a le droit de détourner la force militaire à son profit. Nous devons résister aux puissants. » Soutenues par Tournons la page, quelque 3 500 personnes ont déposé plainte contre Joseph Kabila pour destruction, pillage et crime contre l'humanité. S'étant portés aux côtés des victimes, les membres de Tournons la page RDC et le Dr Kachungunu ont été menacés de mort et ont dû s'exiler.

La loi congolaise précise ► qu'une bande de terre de 10 mètres de large autour du lac Kivu ne peut faire l'objet d'appropriation afin que tous puissent y circuler librement. Or, sur le cadastre, la propriété de Kabila s'étend jusqu'au lac. Autre preuve que l'ancien président de la République démocratique du Congo considère être au-dessus des lois de son pays.



LES PAUVRES PRÉFÈRENT LA MALBOUFFE,

par Besse et la Blanche

5H00



6H00



7H00



9H30



11H30



12H30



17H00



21H00



C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIER. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

